



Nom & Prénom :

Adresse de correspondance :

EMAIL :@.....

N° de téléphone :

Adresse local à assurer :

Qualité de l'occupant :

Locataire Propriétaire Autre

Surface du local : M2

DATE EFFET SOUHAITEE : /..../20... **Paiement** : Annuel Semestriel - Mensuel

Mode de règlement : Prélèvement automatique Autres (précisez) :

Produit dédié aux membres de l'association AMAVIE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Garanties Accordées	Surface < à 50M2	Surface < à 100M2	Surface > à 100M2*
Incendie & Risques annexes	5 000 €	10 000 €	> à 10 000€
Dégâts des Eaux	5 000 €	10 000 €	
Bris de Glaces	1 000 €	1 000 €	
Vol, Tentatives de Vol, Vandalisme	2 000 €	2 000 €	
Catastrophes Naturelles	Acquises	Acquises	
Assistance	Acquises	Acquises	
TARIF ANNUEL	150 €	220 €	SUR MESURE
Frais de dossier(1)	15 €	15 €	15 €
Niveau choisi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Les frais de dossier sont à régler par chèque ou CB à la souscription.

*Si la superficie de votre local est >100M2 et/ou Contenu >10 000 € et/ou votre local se situe dans les départements 13 ou 75 remplir l'annexe N°3 pour recevoir votre devis sur mesure.

A, le Signature (mention bon pour accord)

Merci d'adresser votre demande accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre Abela Service Gestion AMAVIE BP 26 38501 Voiron cedex.

Société de courtage d'assurance au capital de 47623 € - Siren B 404 962 334 Rcs Grenoble - N° ORIAS 07 006 176
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du code des assurances
Abela Siège social : 2 bld du 4 septembre - BP 26 - 38501 VOIRON Cedex - Tél. : 04 76 67 92 15 Fax : 04 76 67 92 16
Email : contact@abela.fr - Site : www.abela.fr



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

ANNEXE 1 – Les Garanties

INCENDIE-EXPLOSION - RISQUES DIVERS :

Locaux garantis ou risques locatifs.

Contenu garanti dans la limite de : 5 000 € pour les niveaux 1 et 10 000 € pour le niveau 2.

ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME

Locaux garantis à concurrence des dommages (y compris aménagements): ILLIMITE.

CONTENU garanti dans la limite de : 5 000 € pour les niveaux 1

CONTENU garanti dans la limite de : 10 000 € pour les niveaux 2

EVENEMENTS CLIMATIQUES ET CATASTROPHES NATURELLES

LOCAUX garantis (y compris aménagements).

CONTENU garanti dans la limite de 5 000 € pour les niveaux 1

CONTENU garanti dans la limite de 10 000 € pour les niveaux 2

DOMMAGES ELECTRIQUES garantis dans la limite de 2 000€

BRIS DES GLACES et ENSEIGNES

VOL-VANDALISME garantis dans les limites suivantes : 2 000 €

PRESTATIONS D'ASSISTANCE.

FRANCHISE GENERALE : 250 €.



ANNEXE 2 - Informations complémentaires

CALCUL DE LA SURFACE :

Il s'agit de la surface au sol, murs compris, multipliée par le nombre de niveaux.
Les caves enterrées, combles et greniers non aménagés comptent pour moitié de leur surface.

PROTECTION/PREVENTION :

Conditions d'application de la garantie vol-vandalisme :

En cas d'effraction (ou de tentative), d'introduction d'un malfaiteur dans vos locaux professionnels, l'application de la garantie VOL-VANDALISME nécessite que ceux-ci présentent les caractéristiques suivantes :

- S'il existe une ou plusieurs vitrines, elles peuvent être constituées de tout type de vitrage et elles ne bénéficient pas d'une protection mécanique,
- La porte d'accès principale doit être munie au moins de deux serrures ou point d'ancrage.
- S'il existe une ou plusieurs portes d'accès secondaire, il doit s'agir de portes avec au moins deux serrures ou point d'ancrage.
- Il peut exister d'autres ouvertures (imposte, soupirail par exemple avec ou sans protection.
- Le local peut aussi être équipé d'une alarme avec transmetteur téléphonique.